

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit décembre,

N°25.05.30

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni à 14h00 en session ordinaire au siège du Syndicat Intercommunal du Grand Vallat sous la présidence de Madame Amapola VENTRON.

<i>Présents</i>	10
<i>Pouvoir</i>	2
<i>Excusés</i>	

OBJET : DEMANDE DE VERSEMENT DE 30 % DU MONTANT DES PARTICIPATIONS VOTE EN 2025 PAR ANTICIPATION DU VOTE DES BUDGETS ET PARTICIPATIONS 2026

Nombre de membres en exercice : 12

Date de convocation du Conseil Syndical : 12 décembre 2025

MEMBRES PRESENTS : Amapola VENTRON, Philippe ARDHUIN, Robert CANAMAS, Evelyne LOUIS, Mathieu PIETRI, Corinne LE MEUT, Christian TANTI, Dominique VALÉRA, Joseph CASSARO, et Marie-Christine RODRIGUEZ

MEMBRES POUVOIRS : Laurence BEGEY à Christian TANTI, Sylvie SOUCHON à Amapola VENTRON

Madame la Présidente expose,

Vu la délibération n°21.05.24 en date du 12 juillet 2021 modifiant les statuts du Syndicat Intercommunal du Grand Vallat et notamment l'article 7 qui précise la répartition des participations financières des communes,

Considérant la nécessité de faire face au paiement des dépenses obligatoires Prévisionnelles jusqu'au vote des budgets et des participations 2026,

Vu la proposition des membres du bureau du SIGV de verser par anticipation 30 % du montant des participations voté en 2025,

Vu la délibération n°25.02.25 en date du 18 mars 2025 portant sur le vote des participations des communes sur 2025,

Vu les quotes-parts des communes votées en 2025 :

Commune	Montant des participations avec réfaction pour Cabriès
Bouc Bel Air	680 994,76€
Simiane-Collongue	266 311,87
Cabriès	405 912,37
TOTAL	1 353 219

Envoyé en préfecture le 18/12/2025

Reçu en préfecture le 18/12/2025

Publié le

ID : 013-241300425-20251218-25_05_30-DE

S²LO

Il est proposé par la Présidente que les communes mandatent par anticipation les montants suivants :

Commune	30 % du montant des participations voté en 2025
Bouc Bel Air	204 298.42€
Simiane-Collongue	79 893.56 €
Cabriès	121 773.71 €
TOTAL	405 965.69 €

LE COMITÉ SYNDICAL

Ouï l'exposé de Madame la Présidente

Après avoir délibéré à l'unanimité décide

De solliciter les communes pour le versement, par anticipation du vote des participations 2026, des montants suivants :

Commune	Par anticipation du vote des participations en 2026 : 30 % du montant des participations voté en 2025
Bouc Bel Air	204 298.42€
Simiane-Collongue	79 893.56 €
Cabriès	121 773.71 €
TOTAL	405 965.69 €

D'autoriser Madame la Présidente, en tant que personne responsable, à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de ce dossier.

Fait et délibéré à Simiane-Collongue, Les jours, mois et an susdits
Ont signé au registre, tous les membres présents.
Pour copie conforme.

Certifiée exécutoire par le Vice-
Président, Compte-tenu de la
réception en
Sous-Préfecture
le : et de la
publication le :



Amapola VENTRON,
Présidente

Envoyé en préfecture le 18/12/2025

Reçu en préfecture le 18/12/2025

Publié le

S²LO

ID : 013-241300425-20251218-25_05_30-DE



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : SIGV

Utilisateur : CAUHAPE Florence

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	25_05_30
Objet :	DEMANDE DE VERSEMENT DE 30% DU MONTANT DES PARTICIPATIONS VOTE EN 2025 PAR ANTICIPATION DU VOTE DES BUDGETS ET PARTICIPATIONS 2026
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-12-18 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.10 - Divers
Identifiant unique :	013-241300425-20251218-25_05_30-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier	text/xml	950 o
Nom métier : 013-241300425-20251218-25_05_30-DE-1-1_0.xml		
Document principal (Délibération)	application/pdf	780.2 Ko
Nom original : 25.05.30 30% Participation des communes 2025 avt vote p 2026.pdf		
Nom métier :		
99_DE-013-241300425-20251218-25_05_30-DE-1-1_1.pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	18 décembre 2025 à 17h02min41s	Dépôt initial
En attente de transmission	18 décembre 2025 à 18h27min06s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	18 décembre 2025 à 18h27min08s	Transmis au MI
Acquittement reçu	18 décembre 2025 à 18h27min20s	Reçu par le MI le 2025-12-18